

LA CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

Conformément aux dispositions de l'article D. 333-3 du Code de l'éducation, les enseignements de la classe de seconde dans le cadre de la **réforme du bac 2021** comprennent des **enseignements communs** dispensés à tous les élèves et des **enseignements optionnels** qui leur sont proposés.

Le choix des enseignements optionnels ne pourra faire l'objet d'aucune modification après l'inscription.

OIB (Langue et Littérature Arabe LLA)

Après une Section Internationale en 3^{ème}, le choix de l'OIB est vivement encouragé et **fait l'objet d'une attention particulière du Lycée Descartes comme des établissements post-bac, pour la poursuite d'études.**

Les enseignements optionnels (facultatifs)

Les enseignements optionnels seront mis en œuvre dans la limite de la capacité d'accueil. Ils ne sont donc pas garantis. L'élève peut, s'il le souhaite, choisir **aux plus deux enseignements optionnels**, un parmi les enseignements généraux et un technologique. Les élèves ayant opté pour l'OIB ne pourront choisir qu'un enseignement optionnel général compte tenu du volume horaire déjà effectué.

1 enseignement général au choix parmi :

Langue Vivante C : Espagnol ou Allemand, concerne les élèves souhaitant débiter l'Espagnol ou l'Allemand en classe de 2nde.

Langue Vivante Optionnelle Espagnol ou Allemand, ne concerne que les élèves ayant débuté l'étude de l'espagnol ou de l'allemand en 5^{ème} en plus de la LV2 arabe.

Cinéma-Audiovisuel

Théâtre

Arts Plastiques

Langue et culture de l'antiquité, Latin : si débuté en 5^{ème} *L'enseignement optionnel de langues et cultures de l'Antiquité - LCA - de latin peut être cumulé avec un autre enseignement optionnel*

1 enseignement technologique

Management de gestion : :1h30 par semaine. (capacité d'accueil contingenté : priorité sera donnée aux élèves n'ayant choisi aucun enseignement optionnel général)

LA CLASSE DE SECONDE VOIE PROFESSIONNELLE

Tous les enseignements de la voie professionnelle et généraux sont communs à tous les élèves.

Langues

Les élèves doivent choisir une langue vivante 1 : anglais ou arabe

Une langue vivante 2 : anglais arabe ou espagnol